



CLASSIQUES  
GARNIER

PETRIS (Loris), « Le ludisme littéraire entre Rabelais et Jean Du Bellay », *in* HUCHON (Mireille), LE CADET (Nicolas), MENINI (Romain) (dir.), *Inextinguible Rabelais*, p. 79-93

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10338-7.p.0079](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10338-7.p.0079)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## LE LUDISME LITTÉRAIRE ENTRE RABELAIS ET JEAN DU BELLAY

Les liens entre Rabelais et Jean Du Bellay relèvent, on le sait, du clientélisme : moine de Saint-Maur, médecin<sup>1</sup>, « familier et ordinaire commensal<sup>2</sup> » du cardinal, Rabelais, qui l'accompagne à trois reprises en Italie<sup>3</sup>, est son client mais aussi son médecin, secrétaire, topographe et libelliste<sup>4</sup>. La lettre désespérée, désormais retrouvée, qu'il lui adresse le 6 février 1547 depuis Metz en dit long sur les espoirs qu'il place dans la protection du cardinal<sup>5</sup>. Pourtant, au sein de ce rapport de dépendance, la correspondance du cardinal montre qu'il y a la place pour une connivence intellectuelle et même littéraire avec son patron à travers ce qu'il convient d'appeler un ludisme littéraire, fait d'allusions et de clins d'œil difficiles à débrouiller car ils vont dans les deux sens.

Un indice nous met la puce à l'oreille, une lettre du 18 février 1548 au futur cardinal de Lorraine, dans laquelle Jean Du Bellay évoque la santé de Paul III, toujours scrutée par la cour pontificale :

- 1 « *In artibus et medicina doctor, quatenus ipsum, qui devoto creature vestre Joannis* », comme il signe sa supplique du 5 janvier 1549 ; ASV, Reg. Suppl. 2651, fol. 172<sup>v</sup>, édité par Franco Giaccone, « Deux suppliques inédites de François Rabelais au pape Paul III », dans *Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, dir. J. Dupèbe et al., Genève, Droz, 2008, p. 700.
- 2 *Ibid.*, p. 700-705. Rabelais est cité comme commensal dans une liste de 1549 (BnF, fr. 5146 ; éditée dans *Le Cardinal Jean Du Bellay. Diplomatie et culture dans l'Europe de la Renaissance*, dir. C. Michon et L. Petris, Rennes, PUR et Tours, PUF, 2013, p. 320-322).
- 3 Février – avril 1534 ; août 1535 – avril 1536 ; juin 1548 – juillet 1550. Voir Richard Cooper, *Rabelais et l'Italie*, *ÉR*, XXIX (1991).
- 4 Voir Jean Balsamo, « “*Urbis faciem calamo perinde ac penicillio depingere*” : Rabelais et la topographie de Rome », *ÉR*, XXXIII (1998), p. 279-289 ; Claude La Charité, « La *Sciomachie* (1549) : la “juste quantite d'une epistre” ou l'alibi épistolaire de la propagande épictictique », *Tangence*, 72 (2003), p. 111-126.
- 5 *Correspondance du cardinal Jean Du Bellay*, dir. L. Petris et R. Scheurer (désormais *CCJDB*), Paris, Société de l'Histoire de France, t. III, 2008 ; t. IV, 2011 ; t. V, 2012 ; t. VI, 2014 ; t. VII, 2017 ; t. III, p. 418-419 (l'italique signale les passages chiffrés). Voir Abel Lefranc, « Les dates du séjour de Rabelais à Metz (1546-1547) », *RÉR*, III (1905), p. 1-11. « *Tempora etiam Rabelesum ejecerunt e Gallia, φερὶ τῶν χρόνων [O tempora, o mores...]* » commentait Jean Sturm dès mars 1546 dans une lettre à Jean Du Bellay en s'engageant à l'aider (*CCJDB*, t. III, p. 366, 28 mars 1546).

La santé du Pape est comme l'avez laissée, fors que son dormir d'après-dîner se va augmentant, chose que Pantagruel prent a ung mauvais signe<sup>6</sup>.

Le personnage romanesque sert ici à désigner ludiquement l'auteur, brouillant les frontières entre le réel et la fiction, jouant sur l'*il-lusion*, qui n'est qu'une forme de jeu subtil. Rien d'étonnant de la part d'un cardinal rompu au jeu diplomatique, où (dis)simuler consiste précisément à créer une illusion sérieuse. D'autres proches de Jean Du Bellay semblent être entrés dans cette ronde ludique, comme Jean Sleidan qui, dans une lettre du 24 juin 1545 à Jean Sturm, évoquait déjà un certain Pantagruel<sup>7</sup>. En 1550, le cardinal Bernadino Maffei évoque quant à lui Rabelais et Joachim Du Bellay sous les figures d'Esculape et d'Apollon :

*Te quartana jam liberatum esse et sperabam et in primis optabam; quod si tecum habes verum Apollinem atque Aesculapium [Joachim Du Bellay et Rabelais], quid nobis nostros et illos quidem marmoreos tantopere invidēs<sup>8</sup> ?*

Au-delà des lettres et des dédicaces de Rabelais au cardinal ainsi que des actes attestant leurs relations, au-delà tant de l'excellence littéraire de Rabelais que de sa dépendance sociale à son patron, c'est donc bien dans les interstices d'autres textes qu'il faut débusquer les signes d'un commerce ludique et plaisant d'esprits plus complices qu'on pourrait le croire.

## LUDISME LITTÉRAIRE

« Une activité libre, séparée, incertaine, improductive, réglée, fictive<sup>9</sup> » : ainsi Roger Caillois définissait-il le jeu, fondé sur l'autonomie, la prise en compte du hasard, l'inutilité apparente, la présence de lois intrinsèques et les rapports à la fiction. Johan Huizinga a montré son importance dans la société occidentale ainsi que le lien subtil que la fiction littéraire entretient avec le jeu, « action libre sentie comme "fictive" et située en

6 BnF, fr. 5149, fol. 29; CCJDB, t. IV, p. 126.

7 *Sleidans Briefwechsel*, éd. Baumgarten, Strasbourg, 1881, p. 131 : « *Pantagruel præter ius humanum, divinum, naturale et gentium dici esse aliud quoddam, quod ipse vocat bonæ et opportune situationis* ». Cité par Richard Cooper, « Rabelais, Jean Du Bellay et la crise gallicane », *ÉR*, XXXIII (1998), p. 302.

8 CCJDB, t. VI, p. 26.

9 Roger Caillois, *Les Jeux et les hommes*, Paris, Gallimard, 1967, p. 74.

dehors de la vie courante<sup>10</sup> ». À la Renaissance, le jeu, lié au rire comme au sourire<sup>11</sup>, pénètre les actes les plus importants et détermine même la topique amoureuse. Entre les œuvres romanesques du médecin Rabelais et la correspondance politique de son patron se construit précisément un dialogue fondé sur un ludisme littéraire, libéré de tout enjeu réel, détaché de l'activité professionnelle, purement occasionnel et gratuit mais déterminé par des codes linguistiques et rhétoriques. Les emprunts d'expressions, la créativité lexicale mais aussi les personnages littéraires ainsi que l'ironie et l'autodérision en font partie.

#### FLUX DE MOTS ENTRE LE CARDINAL ET SON MÉDECIN

Plusieurs passages de la correspondance de Jean Du Bellay sont inspirés de textes de Rabelais. Certains emprunts ne sont que possibles, d'autres sont probables ou encore avérés.

Les emprunts possibles sont légion, qu'il s'agisse d'un proverbe comme « à l'enfourner on fait les pains cornus », très fréquent sous la plume du cardinal comme sous celle de Gargantua dans sa lettre à Pantagruel, ou qu'il s'agisse de railler ses propres « escriptures que [...] je vous ay barbouillées<sup>12</sup> », s'inspirant ainsi peut-être d'une lettre de Rabelais, qui s'amusait de « ces petites barbouilleries de depesches<sup>13</sup> ». De manière plus évidente, il faut voir un écho de Rabelais à l'automne 1550, lorsque Jean Du Bellay demande à Étienne Boucher de montrer sa lettre à Rance et de le mettre « chiez Martin le Songeux<sup>14</sup> », un hébété, expression proverbiale que Panurge s'applique gaiement au début du *Tiers livre* (XIII, 393). Ailleurs encore, le 19 décembre 1556, Jean Du Bellay avoue au connétable qu'il n'a jamais « faict compte d'estre mis

10 Johan Huizinga, *Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*, trad. fr. par C. Seresia, Paris, Gallimard, 1951 ; 2008, p. 35. Voir *Les Jeux à la Renaissance*, dir. P. Ariès et J.-C. Margolin, Paris, Vrin, 1982 ; Guy Demerson, « Jeux et passe-temps », *ÉR*, XXXIII (1998), p. 117-129.

11 Voir Daniel Ménager, *La Renaissance et le rire*, Paris, PUF, 1995.

12 *CCJDB*, t. V, p. 251.

13 15 février 1536, Rabelais à Geoffroy d'Estissac ; Rabelais, *OC*, p. 1012 ; Richard Cooper, *Rabelais et l'Italie*, *ÉR*, XXIV (1991), p. 143 ; cf. « barbouilleurs de parchemins », 30 décembre 1535, du même au même ; *id.*, p. 109.

14 *CCJDB*, t. VI, p. 44.

en bouilly ou en rousty<sup>15</sup> », expression que Rabelais exploitait déjà dans le *Quart livre* (xxxiii, 617).

Il faut pourtant chercher des emprunts plus patents, comme les polyptotes de « pape » (papiser, paperie, papisan, papillon, etc.)<sup>16</sup>, que le cardinal reprend à son médecin. Ces dérivés sont certes fréquents dans la satire de la cour de Rome, « papillon » étant attesté dès le *Jeu du Prince des Sots et de la Mère Sotte* de Pierre Gringore, *Le Livre des marchans* d'Antoine Marcourt, les *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* et chez le médecin Rasse des Nœux<sup>17</sup>, avant d'être promu à une longue fortune jusqu'à Jacques Prévert. Jean Du Bellay y recourt dès novembre 1548 :

Et mons<sup>r</sup> de Guyse debvroit juger si maintenant nous susmes pour obtenir du Pape [ce] que luy ne a sceu obtenir estant icy present et en temps que Pape et papillons se jectoyent entre les bradz du Roy<sup>18</sup>.

Jean Du Bellay affectionne aussi les autres polyptotes après 1550 : « Car Dieu sçayt l'envye que j'avoie de papiser<sup>19</sup> », peut-être forgé sur l'italien *papeggiare*<sup>20</sup> ; « Or je quicte le papat et la paperie », estimant « plus pour le service du Roy mon desseing achevé que une papaulté<sup>21</sup> » ; « paperie<sup>22</sup> » ; « generation des papaudes<sup>23</sup> » en parlant des partisans du pontife ; « *papisans*<sup>24</sup> » très satirique à propos des conclaves de 1555 :

15 Cf. 19 décembre 1556, Jean Du Bellay à Anne de Montmorency ; Moscou, Archives centrales des actes anciens, fonds 81, vol. 49, fol. 189-190 ; *CCJDB*, t. VII, p. 218.

16 On exclut « papiste », *papisticus*, fréquent sous la plume des protestants (*CCJDB*, t. III, p. 20 et 30 ; cf. p. 75 et p. 355) mais aussi dans la langue courante. « Je ne suys pas trop papiste mais, par ma foy, il [le pape] me fait grand pitié de le veoir en la peyne ou il est » (22 février [1534], Jean Du Bellay à Louis de Perreau, Rome ; *CCJDB*, t. I, p. 356). En 1549, Jean Du Bellay note qu'on a reproché à Nicolas Raince « qu'il estoit plus papiste que françois » *CCJDB*, t. V, p. 278.

17 « Les sauterelles gastent les grains / Et les papillons les humains » BNF, fr. 22560, p. 204.

18 *CCJDB*, t. IV, p. 359.

19 *CCJDB*, t. V, p. 343.

20 Voir *FEW*, t. VII, p. 573. Comme chez Rabelais, les italianismes sont fréquents chez Du Bellay (accoster, banque, baste, consobrin, couillon, escorter, poltron, veches vulpes, etc.).

21 *CCJDB*, t. V, p. 372.

22 « Vrayement, Mons<sup>r</sup>, si de toutes les imputations qu'ilz m'ont faictes de ces conclaves, de ces sieges vacantz, de ces paperies et de ces decanatz ne d'aulture chose quelque qu'elle soyt ilz m'en pevent verifiser une seule, je leur advoue toutes les aultres » 2 août [1555], Jean Du Bellay à Anne de Montmorency ; BNF, fr. 20448, p. 205-208 ; *CCJDB*, t. VII, p. 34.

23 5 février 1556, Jean Du Bellay à Anne de Montmorency ; Moscou, Arch. centrales des actes anciens, fonds 81, vol. 45, fol. 171-177 ; *CCJDB*, t. VII, p. 87.

24 6 janvier [1555], Jean Du Bellay à Anne de Montmorency ; Moscou, vol. 33, fol. 178, *CCJDB*, t. VI, p. 431. Le mot n'est pas attesté par le *FEW*, t. VII, p. 572.

Et le mal est que le nombre desdictz papisantz est aujourd'huy si grant, et en court une telle humeur parmy ces cerveaulx, qu'il semble aller augmentant par contagion comme fait la rage des spiritates<sup>25</sup>.

Ces polyptotes de « pape », Rabelais les lui suggère dès *Gargantua*, lorsque le père de Pantagruel rétorque au maître d'hôtel qui lui prédisait un avenir de pape : « Mais lors vous serez papillon ; et ce gentil papeguay sera un papelard tout fait » (*G*, XII, 37).

C'est aussi à Rabelais que le cardinal emprunte le ton et les mots, l'esprit et la lettre, pour décrire vers le 30 septembre 1549, depuis Reggio Emilia, un accident à cheval bien susceptible d'intéresser de près son médecin, qui rentre avec lui à ce moment en France :

Vray est que je y feiz si bien mes besongnes qu'en picquant à bride abbattue ung fort cheval, il prinst son passe-temps à me roller dessus le corps pres Modene, me laissant quasi sans parole et sans fiatto ; et nonobstant, revenu que je fuz, je vouluz, en douleur extreme et cuydant vaincre mon mal, continuer mon entreprinse et fiz deulx postes myeulx vollant que jamais. Mais, arrivant icy avec fiebvre et toutes les costes froissées, je me feiz incontinent seigner. Ce matin me suys repeu de force rubarbes et momyes, tant que je me tiens assureé du dangier d'appostume dedans ne dehors, et quasi sans fiebvre. J'ay envoyé à Parme querir une littiere, et de là en avant m'en iray comme Robbin mouton voyant le monde<sup>26</sup>.

Rabelais utilisait la même expression au début de son premier *Quart livre* (janvier 1549), au chapitre VI, où le marchand de moutons Dindenault traite Panurge de fou du roi et de « Robin mouton », c'est-à-dire de sot, de benêt<sup>27</sup> :

Le Marchand. Fourchez là. Ha, ha, vous allez veoir le monde, vous estes le joyeux du Roy, vous avez nom Robin mouton. Voyez ce mouton là, il a nom Robin comme vous. Robin, Robin, Robin. Bês, bês, bês, bês. O la belle voix ! (*QL*, VI, 551)<sup>28</sup>

Jean Du Bellay se traite donc de sot par un emprunt plaisant à Rabelais. Il pourrait s'agir d'une vague allusion si Rabelais ne faisait pas partie à ce moment-là du train de Jean Du Bellay, Rabelais qui lit voire rédige

25 *CCJDB*, t. VI, p. 436.

26 *CCJDB*, t. V, p. 316. Dès 1534, dans une lettre à Montmorency, il se tournait déjà en dérision en posant en homme maladroit qui se donne du mal (*FEW*, X, 431b) ... et en a : « Vous pouvez penser que j'y feray ce que Robin feist pour dancier » (*CCJDB*, t. I, p. 345).

27 Sur « Robin » comme hypocristique, voir *FEW*, X, 431a. Sur « Robin mouton », voir aussi la farce médiévale *Du mariage Robin mouton* ainsi que La Fontaine, *Les Fables*, IX, 19, « Le berger et son troupeau ».

28 Voir Robert Marichal, « *Quart livre*. Commentaires », *ÉR*, I (1956), p. 167-171.

certaines missives de son cardinal et qui appartient à sa *familia*<sup>29</sup> tout comme le destinataire, non identifié mais susceptible de percevoir le clin d'œil. Adeptes comme Rabelais de l'autodérision, comme on va le voir, Jean Du Bellay reprend ainsi dans sa correspondance politique une expression parue quelques mois plus tôt dans le *Quart livre* de son protégé, qui l'accompagne. À moins que ce ne soit l'inverse et que Rabelais n'emprunte dans sa prose des expressions et un ton familiers au cardinal qu'il côtoie. Quoi qu'il en soit, le mot plaisant et l'autodérision attestent le ludisme littéraire qu'ils partagent, alors que l'humour traduit plus qu'un simple enjouement : une réelle intimité et une connivence, comparable à celle qui unit Jean Du Bellay et Charles de Guise, futur cardinal de Lorraine, avant 1549, dans les années où tout va encore bien entre eux<sup>30</sup>. Ainsi, le 14 janvier 1548, Jean Du Bellay écrit à Guise qu'il imagine le faire fouetter au campo dei Fiori, lieu d'exécution des sentences, pour lui avoir dit, à tort, que Charles de Bourbon, promu cardinal de Vendôme au Consistoire, était prêtre :

Mais je ne sçay comment ferons pour vostre cardinal nouveau [Charles de Bourbon] car mons' de Lenoncourt me a derechief et de plus en plus asseuré qu'il n'est poinct prestre et que luy avez dict et redict le propre jour de vostre partement qu'il ne l'est poinct ; par quoy vous ne trouverez estrange si, suz ce que m'en aviez dict, je vous faiz attacher à Camp de Flour pour falsaire avec tout plain de petitz dyables autour<sup>31</sup>.

L'esprit facétieux traduit la connivence autant qu'il rompt la distance par l'humour pour instaurer ou traduire une intimité détendue. Théorisé au livre II du *De oratore* de Cicéron, le bon mot devient ici l'expression d'une complicité.

Les flux de mots entre Rabelais et son patron ne sont pourtant pas toujours ludiques, loin s'en faut. Le 26 octobre 1553, Jean Du Bellay avoue ainsi au connétable Anne de Montmorency, son protecteur, que l'état de santé de celui-ci le préoccupe :

29 Loris Petris, « La *familia* de Jean Du Bellay à Rome », dans *Le Cardinal Jean Du Bellay. Diplomatie et culture dans l'Europe de la Renaissance*, dir. C. Michon et L. Petris, Rennes, PUR et Tours, PUF, 2013, p. 183-191, ainsi que les deux inventaires édités p. 320-328 (le premier, de 1549, mentionne Rabelais).

30 Guise déclare alors Du Bellay son « plus grand et plus affectionné [...] amy » *CCJDB*, t. IV, p. 84, 15-17 janvier 1548. Sur l'évolution de leur relation, voir Loris Petris, « Charles de Guise et Jean Du Bellay : une histoire possible, une relation manquée », dans *Le Cardinal de Lorraine entre Reims et l'Europe*, dir. J. Balsamo, T. Nicklas et B. Restif, Genève, Droz, 2015, p. 117-133.

31 *CCJDB*, t. IV, p. 82.

Or pensez desormais ung peu plus à vous conserver car il ne suffist d'avoir eschappé l'an climaterique ung coup, qui ne pourveoyt encores aux aultres<sup>32</sup> !

Jean Du Bellay en sait quelque chose, lui qui a été si malade à peine une année plus tôt, autrement dit lorsqu'il a 53 ans ou 54 ans, sa correspondance permettant d'établir définitivement qu'il est né en 1498 et non en 1492 comme on le lit partout<sup>33</sup>. Dès son retour en juillet 1550, date à laquelle Côme I<sup>er</sup> de Médicis lui dépêche son médecin personnel Andrea Pasquali<sup>34</sup>, et jusqu'à l'hiver 1551, Jean Du Bellay avoue retomber constamment dans sa « grande *derniere* maladie<sup>35</sup> », qui l'afflige depuis quinze mois<sup>36</sup>. Le 16 avril 1551, Simon Renard confie à Charles Quint que « le cardinal du Belay est malade et en dangier de mort<sup>37</sup> » et Rabelais évoque aussi cette « longue et fascheuse maladie<sup>38</sup> ».

Or, Jean Du Bellay pense mourir précisément à l'âge auquel est décédé Langey, ce qui marque tant Rabelais dans le *Tiers livre* comme dans le *Quart livre* ! En effet, si la grande année climactérique est traditionnellement 63 ans (7 x 9), Pline l'Ancien<sup>39</sup>, que Rabelais lit de près et annote<sup>40</sup>, la place quant à lui à 54 ans (6 x 9), ce qui est à peu de choses près l'âge auquel décède Langey et auquel risque de décéder Du Bellay en 1551-1552<sup>41</sup>. Car les années climactériques sont des multiples de sept ou neuf auxquels on attribue des effets surnaturels ou qui constituent une année critique et délicate dans l'existence, comme l'explique Marsile Ficin :

[...] En chasque septième an de la vie se fait une fort grande mutation au corps, et pourtant tres-dangereuse [...] Les astronomes grecs appellent

32 BNF, fr. 20447, p. 57-58 ; *CCJDB*, t. VI, p. 194. Le *FEW*, II, 783a donne 1554 comme première attestation connue pour « climactérique ». Anne de Montmorency naît le 15 mars 1493, ce qui le place de fait en 1553 entre deux années climactériques (7 x 8 et 7 x 9).

33 Jean Du Bellay écrit le 7 février 1559 qu'il « a seulement six ans mains que vous » BNF, fr. 20448, fol. 125-128 ; *CCJDB*, t. VII, p. 324.

34 *CCJDB*, t. VI, p. 2.

35 15 août 1551, Jean Du Bellay à François de Bouliers ; *CCJDB*, t. VI, p. 87 ; *CCJDB*, t. VI, p. 77-78 : « *Sunt enim tolerabiliores mihi casus fortunae postquam acciderunt quam quom sunt in metu. Itaque incipio reluctari una et morbo, qui paulum abfuit quin me absumpserit ultimo hoc tempore, et dolori.* ».

36 *CCJDB*, t. VI, p. 99.

37 Vienne, HHSStA, Frankreich Berichte 18.

38 « [...] Monseigneur le cardinal Du Bellay : qui pour recouvrement de santé apres longue et fascheuse maladie, s'estoit retiré à Saint Maur, lieu ou (pour mieux et plus proprement dire) paradis de salubrité, amenité, serenité, commodité, delices et tous honestes plaisirs de agriculture et vie rustique », *OC*, p. 520.

39 Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, VII, 49.

40 Voir ici-même la contribution de Claude La Charité.

41 Voir Max Engammare, *Soixante-trois : la peur de la grande année climactérique à la Renaissance*, Genève, Droz, 2013, p. 92-94.

ces ans climacteriques, nous les appelons escaliers, ou par degrez, ou decretoires<sup>42</sup>.

Dans *La Méthode de l'Histoire*, Jean Bodin rattache ce rythme de crise à l'existence individuelle mais aussi à celle des nations et rappelle que

Tous les sept ans dit Sénèque, nous franchissons un palier [...] or je n'ai pas été sans éprouver un certain étonnement en vérifiant sur de nombreux exemples que les révolutions survenaient dans les États lorsque les nombres sept et neuf s'y rencontraient [...] La mort des hommes, il est vrai, arrive souvent dans les années multiples de 7 et de 9<sup>43</sup>.

Or, Rabelais affectionne ce concept au point de faire entrer le mot dans la langue française, puisqu'il l'adopte au chap. XXI du *Tiers livre* en 1546 à propos de la divination de ceux qui approchent leur mort, et plus précisément à propos de la mort... de Guillaume Du Bellay, « lequel ou mont de Tarare mourut le 10 de janvier l'an de son aage le climatere et de notre supputation l'an 1543 en compte romanicque<sup>44</sup> ». Si Langey est bien né en 1491<sup>45</sup> avant Pâques (donc 1490 a.s.) et si l'on admet qu'une année commencée est comptée, il est bien dans sa 54<sup>e</sup> année, qui est une « année climactérique » selon Pline l'Ancien, que Jean Du Bellay lit de près, au point de lui reprendre l'expression plutôt rare de *thalasites institor* pour désigner le marchand de vin<sup>46</sup>.

Or, c'est Rabelais qui importe en français le terme « climactérique » et, si ce concept remonte à Pythagore, le mot est clairement un emprunt sérieux et savant de Jean Du Bellay à son médecin. Peut-être même plus, puisque, lorsque le cardinal l'utilise en octobre 1553, Rabelais vient de décéder quelques mois plus tôt, lui qui avait utilisé ce terme pour évoquer le décès du frère du cardinal et que Jean Du Bellay utilise lui-même ce terme au sortir d'une délicate 54<sup>e</sup> année de vie. Comme un mot peut avoir du poids !

42 Marsile Ficin, *Les trois livres de la vie [...]*, trad. Guy Lefèvre de La Boderie (1582), éd. T. Gontier, Paris, Fayard, 2000, p. 128, cité par Max Engammare, « Soixante-trois, nombre fossoyeur de Pétrarque à Claude Saumaise. Brève histoire de la grande année climactérique à la Renaissance », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 152/1 (2008), p. 279-303, ici p. 299.

43 Jean Bodin, *La Méthode de l'Histoire*, trad. P. Mesnard, Paris, Les Belles Lettres, 1941, p. 216, VI, « De la constitution des Républiques ».

44 Rabelais, *Les Cinq Livres*, éd. J. Céard, G. Defaux et M. Simonin, Paris, 1994, p. 677. Voir l'édition de M. A. Screech, Genève, 1964, p. 153 n. ; Max Engammare, « *En son aage climatere*. Rabelais, premier propagateur de la grande année climactérique en français », *ÉR*, XLIV (2006), p. 111-121.

45 Victor-Louis Bourrilly, *Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey, 1491-1543*, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905, p. 6 ; sur sa mort, le 9 janvier 1543, p. 360-368.

46 *CCJDB*, t. III, p. 329 et 335.

LES ÉPITHÈTES,  
MARQUE DE CRÉATIVITÉ LEXICALE

Jean Du Bellay est donc un plus fin lecteur de Rabelais qu'on pouvait le penser. Ce sont des mots et des échos littéraires qui apparentent le cardinal et son médecin, mais aussi une approche ludique et une allure libre, comme le montrent les épithètes que le cardinal forge, peut-être dans le sillage de Rabelais, l'inverse restant toutefois possible puisque l'oralité précède souvent l'écrit. Pour être plus percutant autant que pour s'amuser, à distance du monde, Jean Du Bellay exploite l'expressivité de certaines épithètes attestées, comme lorsqu'il évoque « la fureur [des] veneneuses et serpentines langues<sup>47</sup> » qui se déchaînent à Rome. Il en forge aussi, lorsqu'il critique les « pratiques » de « ce *vieil et renardique cerveau* » de Paul III, dont il prétend avoir fouillé tous les « coins, recoings et cabinetz<sup>48</sup> », mêlant ainsi un hapax (*renardique*) à une métaphore spatiale. Renonçant aux adjectifs attestés et usuels tels que *renardif*, *renardin* ou *renardesque*<sup>49</sup>, le cardinal préfère forger l'adjectif *renardique*, lui qui sait que « le monde de decza est composé de *terribles cerveaulx*<sup>50</sup> », que Jules III a un « *bisarre cerveau* [...] et qui de jour en jour le devient encores plus », lui dont il a vu « les cuisses tant *agrellies* et le col aussy » et qui pourtant se jette « sy asprement sus les vyandes qu'on luy defend<sup>51</sup> ». Les autres grands acteurs politiques ne sont pas en reste : Paul III n'est qu'une « *veche volpe* » et l'évêque de Fano « ung *affecté caffart*<sup>52</sup> ».

« Descardinalisé<sup>53</sup> », qui ne sera attesté qu'à partir de Michelet<sup>54</sup>, « appretrisé », « deffouetté<sup>55</sup> » constituent d'autres exemples de cette créativité adjectivale, à la fois sérieuse et ludique de la part de celui

47 6 mai [1559], Jean Du Bellay à Henri II; BNF, fr. 20448, p. 95-98; *CCJDB*, t. VII, p. 332. Sur « serpentín », voir *FEW*, t. XI, p. 520.

48 *CCJDB*, t. IV, p. 90. Cf. « ce vieil bon homme [le cardinal Caraffa] a des cabinetz en son cerveau qu'il n'ouvre à chascun ne à toutes heures. Croyez que c'est ung magister! » [15 mai 1556], Jean Du Bellay à Anne de Montmorency; BNF, fr. 20448, p. 295-298; *CCJDB*, t. VII, p. 102.

49 Voir *FEW*, t. XVI, p. 689.

50 23 septembre 1556, Jean Du Bellay à Anne de Montmorency; Moscou, Archives centrales des actes anciens, fonds 81, vol. 48, fol. 107-108; *CCJDB*, t. VII, p. 178.

51 *CCJDB*, t. VI, p. 152.

52 *CCJDB*, t. IV, p. 41 et 308.

53 *CCJDB*, t. I, p. 271.

54 *FEW*, t. II.1, p. 365.

55 *CCJDB*, t. IV, p. 363.

dont la réputation de maîtrise poétique et rhétorique est remarquée au moins jusqu'à Montaigne. Et c'est dès les années 1520 que son style s'affirme lorsqu'il s'amuse à parodier ces « beaux petitz diables<sup>56</sup> » qui, à propos du mariage de Henry VIII, « cryent suz luy [Henry VIII] en ceste matiere *Crucifige!* ». Dans une missive du 15 mai 1528 à Anne de Montmorency, Jean Du Bellay relate avec amusement la manière dont don Inigo de Mandosse, « enflammé du feu de saint Mathelin, se print à bruyre » et à le quereller :

Nous pensions qu'il feust sorty hors du sens, comme de faict il estoit, et ne m'en bailla point mains, combien que n'eusse parlé à luy que, si nous estions hors de là, il me bailleroit tel coup que je m'en sentiroye. Je ne sceuz sinon rire et luy demander si ce seroit de sa crosse ou de sa marotte [...] c'eust esté bel esbat, Monseigneur, de nous veoir combattre crosse et mitrez : je croy qu'eussiez volentiers veu ce passe-temps. [...] Somme, Monseigneur, il fut jugé ung tres bon foul et encores un archifoul<sup>57</sup>.

On ne s'étonne pas d'une telle créativité littéraire chez ce curieux des langues, comme en témoignent tant les dédicaces dont il est l'objet que les restes de sa bibliothèque, où l'on trouve plusieurs ouvrages de rhétorique et notamment deux grammaires hébraïques ainsi que le *Linguarum duodecim characteribus differentium alphabetum introductio* que Guillaume Postel fait paraître en 1538, l'année même où il lui dédie par ailleurs son *De originibus seu de Hebraicae linguae & gentis antiquitate, deque variarum linguarum affinitate liber*<sup>58</sup>.

#### TRANSPOSITIONS LUDIQUES : FRÈRE JEAN, AVATAR DE DU BELLAY ?

Ce ludisme littéraire qui rapproche, subtilement, le cardinal de son médecin suggère que, derrière le personnage de frère Jean, pourrait aussi se cacher, par jeu, la personne de Jean Du Bellay. L'interprétation

56 *CCJDB*, t. I, p. 353.

57 15 mai 1528, Jean Du Bellay à Anne de Montmorency ; *Ambassades en Angleterre de Jean Du Bellay. La première ambassade (septembre 1527-février 1529). Correspondance diplomatique*, éd. V.-L. Bourilly et P. de Vaissière, Paris, Picard, 1905, p. 247-248.

58 Voir Loris Petris, « Vestiges de la bibliothèque du cardinal Jean Du Bellay », *BHR*, LXIX (2007), p. 131-145 et *CCJDB*, t. III, p. 484.

historico-allégorique, qui voit dans Gargantua, Pantagruel et frère Jean respectivement François I<sup>er</sup>, Henri II et Jean Du Bellay ne date certes pas d'hier, puisqu'elle remonte au moins aux éditeurs et exégètes allemands de Rabelais, comme Esmangart<sup>59</sup>. Mais la correspondance du cardinal Jean Du Bellay permet de supposer que l'analogie est plus réelle qu'on ne l'avait pensé.

Frère Jean est ainsi toujours actif, combattif, bon compagnon, hôte joueur, à la langue bien déliée, méfiant à l'égard des moines et bienveillant à l'égard des persécutés, autant de détails qui caractérisent fort bien Jean Du Bellay, affairé à Rome où il est le cardinal le plus présent et l'un des seuls à y mourir. Le bellicisme du cardinal, qui joue sur l'analogie *Bellay – bellum* associée à Langey et aux Du Bellay depuis une lettre de Longueil de 1521<sup>60</sup>, est évident tout comme sa capacité à relever les bravades des nobles d'épée voire à se mettre dans des colères retentissantes. Frère Jean est bon compagnon, et Rabelais en sait quelque chose, lui qui est commensal de ce cardinal qui, à en croire l'un de ses familiers à Rome, un certain René Grossin, sieur de Geay en Poitou, « estoit jovial, doux à ses domestiques, affable à un chascun, charitable aux estrangers et tant estimé à Rome qu'il n'y avoit maison de cardinal plus visitée que la sienne<sup>61</sup> ». Le combat factice et le banquet relaté par Rabelais dans *La Sciomachie* joue par ailleurs sur l'illusion, forme spectaculaire et ludique de l'ironie et de la *dissimulatio*, autant que sur la parodie monastique : à la fin du combat deux hommes restent morts, à terre,

mais c'estoient homme de foin, desquelz l'un avoit le bras gauche coupé et le visage tout en sang, l'autre avoit un trançon de picque à travers le corps souz la faute du harnois, autour desquelz fut recreation nouvelle, cependant que la musique sonnoit. Car Frerot, à tout son accoustrement de velours incarnat fueilleté de toille d'argent, à forme d'aesles de souris chauve, et Fabritio avecques sa couronne de lauriere, soy joignirent à eux : l'un les admonestoit de leur salut, les confessoit et absouloit comme gens morts pour la foy ; l'autre les tastoit aux goussetz et en la braguette pour trouver la bourse<sup>62</sup>.

59 Voir Heidi Marek, « Les traductions allemandes du *Quart livre* », dans *Langue et sens du Quart livre*, dir. F. Giacone, Paris, Garnier, 2012, p. 45-67.

60 Voir Richard Cooper, « Guillaume Du Bellay, homme de guerre », dans *Litteræ in tempore belli. Études sur les relations littéraires italo-françaises pendant les guerres d'Italie*, Genève, Droz, 1997, p. 25-49 ; Loris Petris et Rémy Scheurer, « “Comme clerc d'armes” : le cardinal Jean Du Bellay et le recours à la force », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, fasc. III (juillet-octobre 2017), p. 1189-1209.

61 Rapporté par Trincant, *Histoire généalogique de la maison Du Bellay*, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 537, fol. 186.

62 *La Sciomachie* [...], Lyon, S. Gryphe, 1549 ; Richard Cooper, *Rabelais et l'Italie*, ÉR, XXIV (1991), p. 200. Voir CCJDB, t. V, p. 59-60.

Le cardinal partage avec Rabelais un humour monastique voire sexuel, même quand il évoque le pontife :

Quant à moy, estant ung des moindres, si eussay-je prins ceste presumption de supplier Sa Sainteté de ne imiter celluy qui se couppa les genitoires par despit de sa femme [...] <sup>63</sup>

Ancien évêque de Bayonne, Jean Du Bellay, qui a décidément la langue bien pendue, fait allusion à un proverbe basque :

Celuy qui se fit chastrer par depit de sa femme fut enterré avec les cornes. Ce proverbe est tiré de cet epitaphe :

Cy gist, avec ses cornes, le pauvre corps sans ame,  
D'un qui se fit chastrer pour deplaire a sa femme <sup>64</sup>.

Enfin, la méfiance de frère Jean à l'égard des moines et sa fondation d'une abbaye qui est un anti-monastère pas si différent de ce « paradis de salubrité et amenité » que fut Saint-Maur ne sont pas sans rappeler la méfiance invétérée du cardinal à l'égard des moines. Le 4 septembre 1559, Jean Du Bellay demande à Olivier Le Doyen d'avertir Louise de Bourbon, duchesse de Montpensier, de se méfier des moines :

Dictes à madame de Montpensier, si elle est à la Court, qu'elle ne se fye que bien à point aux Cordeliers qui hantent sa maison, car c'est ung dangereulx poil que ce gris ! [...] Notez qu'il y a tousjours de ces frates qui viennent souffler en l'oreille, Dieu y ait part et Mons<sup>r</sup> saint François aussi <sup>65</sup> !

#### UN TON ET UNE DISTANCE : IRONIE ET AUTODÉRISION

Derrière les mots, c'est enfin un ton, une allure commune qu'il faut percevoir. *L'etbos* que Jean Du Bellay se construit dans sa pratique épistolaire mêle ainsi au sérieux la distance de l'ironie voire de l'autodérision,

63 *CCJDB*, t. VI, p. 84.

64 *Proverbes basques*, éd. A. Oihenart, Bordeaux, 1847, p. 24. « Le duc de Mayenne la-dessus crie que, si on le desespere, il se fera Espagnol, c'est-a-dire se chastrera en despit de sa femme » (*Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay*, éd. A.-D. de La Fontenelle de Vaudoré et P.-R. Auguis, t. 6, Paris, 1824, p. 2).

65 BnF, fr. 5146, fol. 120-122 ; *CCJDB*, t. VII, p. 373. « Ce sont terribles gens que ces devotz quant ilz prennent le frain aux dentz » confie-t-il le 5 septembre 1556 au connétable (p. 161).

qu'il pose en « vieil resveur presbtre », en serviteur gêné par « la petite capacité de [s]on esperit » et par une connaissance de l'italien qui se limite à son « bergamasque », ou qu'il se dise encore « *paouvre mercerot de raines* », « marchand de mots », expression qu'il reprend à Villon mais en remplaçant *regnes* (« paroles ») par *raines*, de l'italien *rana*, grenouille<sup>66</sup>. Ailleurs encore, il pose en pauvre canard diffamé, anxieux de comparaître devant le roi « pour une fois pour toutes me secouer le pennage de tant d'eau de calumnie où si souvent depuis que suis par decza je me suys trouvé plongié<sup>67</sup> », ou encore en propriétaire d'un Saint-Maur négligé où tout va à vau-l'eau, tant et si bien qu'« à la fin, tout mon cas y va par escuelles », autrement dit on ne peut rien épargner, expression si rabelaisienne dans l'esprit qu'elle apparaît dans le texte du *Quart livre*<sup>68</sup>. Ainsi Jean Du Bellay s'amuse-t-il avec lui-même, se souhaitant « le plus paouvre chappelain de France » pour n'avoir « que [s]a paouvre vie en ce monde » à gérer, ou encore se disant serviteur qui « fait compte d'estre mis en bouilly ou en rousty », expression qui clôt le chapitre xxxiii du *Quart livre*<sup>69</sup>. Par humour ou, parfois, plus sérieusement, il joue à se représenter en prélat déchu, comme le 15 avril 1557 lorsqu'il se plaint au connétable de devoir prochainement réduire son train de vie et se « ranger a belle petite table carrée [...] qui est en bon langage devenir d'evesque musnier », *ab equis ad asinos* disent les *Adagia* d'Érasme, qui compare cette disgrâce à un prélat qui se ferait répétiteur, *e theologo grammaticus*<sup>70</sup>.

Jean Du Bellay affectionne évidemment d'autres poses, comme celle, martiale et épique, qui se traduit chez lui par un vocabulaire guerrier. Ce lexique martial semble emprunté à son frère Guillaume mais Du Bellay peut s'en prévaloir, lui qui s'agit à la défense de Paris en 1536, qui projette dans les années 1550 des fortifications militaires dans les Marais pontins<sup>71</sup>,

66 Respectivement 15 avril 1556, à Henri II ; 1<sup>er</sup> juillet 1556, à Montmorency ; 13 septembre 1556 ; 5 septembre 1556 ; *CCJDB*, t. VII, p. 99, 111, 170 et 160. « Moy, povre marcerot de regnes » Villon, *Testament*, v. 417, éd. J.-C. Mühlethaler, Paris, Champion, 2004, p. 106.

67 20 juillet 1555, Jean Du Bellay à Anne de Montmorency ; BNF, fr. 20448, p. 189-192 ; *CCJDB*, t. VII, p. 29.

68 18 octobre 1556, Jean Du Bellay à Anne de Montmorency ; BNF, fr. 20448, p. 445-448 ; *CCJDB*, t. VII, p. 189. Voir *QL*, x, 561.

69 19 septembre 1557 et 19 décembre 1556 ; *CCJDB*, t. VII, p. 270 et 218 ; voir *QL*, xxxiii, 617.

70 15 avril 1557, Jean Du Bellay à Anne de Montmorency ; BNF, fr. 20448, p. 287-290 ; *CCJDB*, t. VII, p. 244 ; cf. Érasme, *Adagia*, t. II.2, n° 629, p. 154.

71 Voir Loris Petris, « Entre cité pacifiée et cité menacée : construction et représentation de la ville chez le cardinal Jean Du Bellay », dans *Cités humanistes, cités politiques (1400-1600)*, dir. E. Crouzet-Pavan, D. Crouzet et P. Desan, Paris, PUPS, 2014, p. 181-199.

qui se targue auprès du connétable d'avoir battu les adversaires du roy, « les combattans a demy par terre » alors que les hommes d'épée « ne le [le roi] servent que de parolles<sup>72</sup> ».

Pourtant, par jeu et dérision autant que pour conjurer un sort parfois défavorable, Jean Du Bellay aime à représenter aussi son impuissance, comme en octobre 1548, dans une lettre où se révèle un humour monastique qu'il partage avec maître François :

Je suis si spiritualisé de par Dieu ou de par l'autre [le diable] que de peur d'estre fouetté devant, derriere et de tous costez comme j'ay tousjours bravement esté depuys trente ans en cza que ma chair n'en ose plus riens ressentir ne dire ung seul mot qui desroguast à la modestie cardinalesque<sup>73</sup>.

Ailleurs encore, il avoue y voir « comme les escrevisses » ou encore, à juste titre, « estre au bout de [s]on sens<sup>74</sup> ». Ironisant sur son action, il reporte même son autodérision sur son écriture, comme Rabelais, tentant d'excuser ses dépêches longues comme une Bible ou écrites au hasard comme des « papiers journalux », comparaison qui revient à de multiples reprises sous sa plume en 1556, au point que Joachim Du Bellay s'en empare au premier sonnet de ses *Regrets*<sup>75</sup>. Même dans ses *Poemata* savants et plaisants, édités en 1546 à la suite des trois livres des *Odes* de Macrin et encadrés de deux épîtres de Michel de L'Hospital, Jean Du Bellay fait preuve d'un ludisme littéraire similaire, qu'il s'amuse par une *allusio* à évoquer les statues qui ornent le fronton de son palais abbatial de Saint-Maur-les-Fossés (ode 7), ou qu'il dédie à Jeanne de Navarre une plaisanterie (*iocus*) où il se compare à un vieux Silène charmé par une nymphe juvénile mais infortunée (ode 20)<sup>76</sup>. Enfin, l'échange poétique que Jean Du Bellay établit avec son protégé Michel de L'Hospital témoigne lui aussi d'un même enjouement ludique devenu expression

72 « Quant il a fallu rompre les lances pour luy [le roi] aux lieux où se jouoyt le gros jeu et recongner les durs assaultz qu'on luy donnoit, ne les ont pas seulement mises en l'arrest et ont seigné du nez. Et moy, à leur barbe, les ay si bien rompues qu'il y a paru, pour avoir porté les combattans à demy par terre. Et ne diz en tout ce que dessus chose que je ne monstre » *CCJDB*, t. VI, p. 206.

73 *CCJDB*, t. IV, p. 343.

74 *CCJDB*, t. IV, p. 356 et t. V, p. 192.

75 Voir Loris Petris, « Entre poésie et *realia* : Joachim Du Bellay, lecteur de Jean Du Bellay », dans *Seminari di storia della lettura e della ricezione, tra Italia e Francia, nel Cinquecento*, dir. A. Bettoni, Padoue, CLEUP, 2014, p. 51-84, ainsi que « Érasme, Rabelais et Joachim Du Bellay au fil de la correspondance politique de Jean Du Bellay », dans *Le Pouvoir et ses écritures, Eidolon*, 101 (2012), p. 147-165.

76 Jean Du Bellay, *Poemata*, éd. Geneviève Demerson, Paris, STFM, 2006, p. 156-159 (ode 7) et 218-221 (ode 20).

d'une connivence d'esprits qui s'estiment au point d'être capables de s'amuser<sup>77</sup>.

Le ludisme littéraire qui s'établit entre le cardinal et son client, entre le poète néo-latin et le prosateur français atteste ainsi les circulations linguistiques et philosophiques entre la correspondance diplomatique et le roman, parallèle à celle, établie, entre les traités érasmien et le roman rabelaisien. Il montre que, dans cette Renaissance où les savoirs et les discours mais aussi les faits et les fictions s'interpénètrent, ce sont bien des esprits complices qui mènent le bal, derrière les fictions et les actes, et que ces esprits, qui ont à peu près le même âge, savent s'amuser sérieusement.

Loris PETRIS  
Université de Neuchâtel

---

77 Voir Michel de L'Hospital, *Carmina, livre I*, éd. P. Galand et L. Petris, Genève, Droz, 2014, notamment I, 1 de L'Hospital (p. 38-62), auquel Du Bellay répond par I, 1b (p. 352-367), avant que L'Hospital y réponde à son tour par I, 10 (p. 238-259).